

DIV. INSECTS
U. S. NAT. MUS.

*Shannon
coll*

EXTRAIT DES ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

VOLUME XCII. — ANNÉE 1923

90

REMARQUES SUR QUELQUES MOUSTIQUES

par E. Ségur

REMARQUES SUR QUELQUES MOUSTIQUES

par E. Séguy.

On sait que les *Ochlerotatus* se divisent en 3 groupes caractérisés par la disposition des écailles blanches sur les pattes où elles peuvent former des anneaux ou des taches plus ou moins étendus. Ces 3 groupes peuvent encore être définis par la forme des larves. Les moustiques dont il est question ici appartiennent au premier de ces 3 groupes qui est caractérisé comme il suit : pattes annelées; dernier article du tarse entièrement blanc, les anneaux clairs des pattes empiétant sur les deux extrémités des articles des tarsi. 2^e article des forcipules de l'appareil génital mâle à verrue apicale réduite ou nulle, 1-2 soies en hameçon sur la verrue basale. Larves à siphon respiratoire court, vivant habituellement dans l'eau salée.

Aedes Desbansi, n. sp. — *A. Mariae* Séguy 1923 (non Sergent, 1902) Moust., 132; — *A. Zammitti* Séguy 1923 (non Theobald) Moust., 133, etc.

♀. Comme l'*Aedes Mariae* Sergent, plus petit, la tête uniformément couverte d'écailles jaunâtres, étroites. Trompe noire à l'apex, ensuite d'un gris jaunâtre jusqu'au clypéus. Palpes noirs, à écailles d'un gris jaunâtre, plus pâles à la pointe. Thorax brun au fond, couvert d'écailles jaunâtres ou un peu dorées, sans trace d'écailles blanches. Pleures et hanches à écailles blanchâtres ou jaunâtres dispersées. Pattes noirâtres, même écaillage que chez *Mariae*, mais moins nette, les écailles pâles plus rares, les tarsi avec les anneaux pâles plus étroits d'une couleur jaunâtre. Ailes à écailles sombres et claires mélangées, ces dernières plus rares. Abdomen noir, couvert d'écailles brunes, chaque segment avec une ligne pâle irrégulière d'écailles grisâtres. Cette bande plutôt dilatée suivant la ligne médiane dorsale. Face sternale à écailles blanchâtres. Formule unguéale : 0.0-0.0-0.0. Long. 3 mm.

♂. Comme la ♀, plus petit, les couleurs moins franches, les bandes, taches et écailles pâles, jaunâtres, souvent peu visibles sur la couleur du fond. Palpes bruns, noirs à l'apex, aussi longs que la trompe, les deux derniers articles cerclés de blanc à la base. Pattes grêles, à anneaux pâles jaunâtres indistincts. Formule unguéale : 2.1-1.1-0.0.

Appareil génital du type de l'*Aedes Mariae*. Premier article des forcipules à verrue basale petite, nette et pédonculée, couverte de soies fortes; verrue apicale réduite, cependant bien visible, 1^{er} article des gonapophyses court, présentant de fortes soies et un deuxième article grêle, plus long que chez l'*Aedes Mariae*.

Var : Le Pradet, 30. VI et 28. IX (C^t A. DESBANS).

Les œufs de l'*A. Desbansi* sont pondus dans la mer, près du rivage, agglomérés sans ordre par une substance glaireuse, brillante au soleil et soluble dans l'eau au bout d'un certain temps. Les larves primaires et secondaires sont semblables à celles de *A. Mariae*, mais au 3^e stade on commence à voir les caractères qui différencient les deux espèces. Au 4^e âge la larve de l'*A. Desbansi* présente un siphon respiratoire court, assez fortement chitinisé, portant un peigne de 20-22 dents courtes, épaisses avec 3 denticules basaux appliqués contre la dent principale. Écailles du 8^e segment courtes. 9^e segment à manchette chitinisée incomplète; branchies respiratoires très courtes, triangulaires. Tête comme chez l'*A. Mariae*, touffe de soies antennaire externe plus développée; antennes plus grandes, à touffe de soies apicale plus longue. L'adulte, comme la larve, peut être confondu avec un *A. Mariae* de petite taille, mais les caractères donnés plus haut permettront de reconnaître l'*A. Desbansi* sans hésitation. On peut cependant ajouter aux caractères distinctifs : Fémurs à écailles pâles plus nombreuses à la base qui est blanchâtre. Soies métapleurales supérieures plus nombreuses, plus fines, en touffe; soies sternopleurales disposées en une seule rangée courbe, régulière; soies propleurales peu nombreuses.

***Aedes albineus*, n. sp.** — ♀. Tête à écailles étroites, uniformément dorées. Trompe et palpes d'un brun clair couverts d'écailles brunes mélangées à des écailles jaunes. Thorax unicolore, à écailles dorées, pas de traces de bandes. Pleures à écailles crème. Pattes pâles, les anneaux clairs peu visibles. Abdomen couvert d'écailles blanches et jaunes, les écailles blanches ramassées à la base des tergites, les autres sur le reste du segment; parfois des taches diffuses, brunes. Formule unguéale : 0.0-0.0-0.0. Long. : 3-4,5 mm.

♂. Palpes et antennes d'un roux doré ou jaunes : pas de traces d'anneaux pâles ou d'une ornementation quelconque, parfois le dernier article un peu plus sombre à la pointe. Appareil génital de forme intermédiaire entre celui des *A. punctatus* et *dorsalis*. Verrue basale du 1^{er} article des forcipules assez saillante, couverte à la partie supérieure et sur le bord externe de plusieurs fortes soies épineuses, mais dépourvue des fortes soies en hameçon caractéristiques des *A. punctatus* et *dorsalis*; verrue apicale assez saillante; premier article des gonapophyses court, robuste avec 2 soies apicales, 2^e article crochu, court, peu élargi; le reste de l'organe conformé comme chez les autres espèces du groupe. Formule unguéale : 2.1-2.1-0.0 Long. : 3-3,5 mm.

Algérie : Touggourt, Djamaa (J. SURCOUF).

M. Dumont a rapporté un autre exemplaire de Tunisie : Tozeur. Ce moustique a été capturé en même temps que plusieurs *Aedes punctatus*. Il en diffère par sa couleur claire et par la chétotaxie : une rangée de 4-6 fortes soies sur le bord supérieur du sternopleure près des soies préalaires; soies rétrostigmatiques fortes, nombreuses, plantées sans ordre (elles sont plantées en rangée rectiligne et sont beaucoup plus fines chez l'*A. punctatus*). Soies métapleurales inférieures nulles.

***Aedes praeteritus*, n. sp.** — ♀. Tête à écailles noires, pourprées et brunes, des écailles blanches sur le côté et au milieu. Yeux d'un noir pourpré brillant, cerclés d'écailles blanches. Antennes brunes. Palpes noirs, ce dernier article couvert d'écailles d'un blanc pur, parfois un anneau d'écailles blanches à la partie médiane. Trompe noire à reflets violets. Thorax couvert d'écailles d'un brun noirâtre, deux bandes d'écailles étroites, dorées, séparées par une petite ligne brune médiane dorsale. A la partie médiane du thorax 2 lignes transverses d'écailles brillantes, plutôt blanches, limitant des cellules noires. Pleures et hanches à écailles larges, d'un blanc d'argent. Ailes à écailles étroites, noires, sans aucune écaille pâle. Pattes noires annelées de blanc, à pilosité blanchâtre; fémurs, tibias et tarses avec la même disposition des anneaux blancs que chez l'*A. Berlandi*, mais les tarses I et II moins distinctement annelés, les 3^e et 4^e articles noirs, sauf un étroit cercle blanc à la base du 3^e, le 5^e article tout blanc; aux pattes III tous les articles largement cerclés de blanc à la base et au sommet; les fémurs et tibias couverts d'écailles noires mélangées à des écailles bleu pâle ou blanches. Abdomen noir, couvert d'écailles pourprées ou violettes; une étroite bande blanchâtre à la base des segments. Cette bande n'atteignant pas le bord latéral des tergites; face sternale à écailles brunes au milieu, noires sur le bord avec quelques taches blanches. Formule unguéale : 0.0 — 0.0 — 0.0. Long. : 3.8-4.5 mm.

Var. : Le Pradet; crépusculaire, très agressif. (C^t. A. DESBANS.)

L'*A. praeteritus* peut être confondu avec un exemplaire de couleur foncée de l'*A. Berlandi*. Aux caractères distinctifs indiqués dans la table on peut ajouter : écailles des régions pleurales disposées comme chez l'*A. Berlandi*, mais plus larges et plus rares. Soies préalaires très courtes, plus nombreuses (9) (*Berlandi* : 5); soies métapleurales supérieures en touffe très nombreuses plus longues que chez *Berlandi* qui n'en présente que 8; 12 soies humérales très longues (8 courtes chez *Berlandi*); 6 soies rétrostigmatiques longues (4 courtes chez l'*A. Berlandi*).

Les rapports des trois espèces décrites ci-dessus avec les autres individus du groupe *punctatus* peuvent être résumés comme il suit : 1(-12). Abdomen sans ligne médiane dorsale d'écailles claires.

- 2-(7). Thorax avec des bandes ou des taches bien visibles sur le fond d'écaillés dorées.
- 3-(4). Thorax avec deux bandes longitudinales d'écaillés pâles crème ou blanches. *Aedes Zammiti.*
- 4-(3). Thorax sans bandes longitudinales d'écaillés pâles.
- 5-(6). Pattes sans aucune écaille blanche. Bandes blanches des segments abdominaux rectilignes ou élargies sur les côtés et atteignant les bords latéraux des tergites. . . . *Aedes Berlandi.*
- 6-(5). Pattes avec de nombreuses écaillés pâles dispersées, blanches ou d'un bleu pâle. Bandes blanches des segments abdominaux élargies suivant la ligne médiane dorsale et n'atteignant pas les bords latéraux des tergites. *Aedes praeteritus.*
- 7-(2). Thorax unicolore sans bandes ou taches bien apparentes.
- 8-(11). Ailes et pattes densément mouchetées d'écaillés claires.
- 9-(10). Thorax à écaillés blanches dispersées. Trompe avec un anneau blanchâtre au milieu. *Aedes Mariae.*
- 10-(9). Thorax unicolore, sans écaillés blanches. Trompe non annelée, blanchâtre. *Aedes Desbansi.*
- 11-(8). Pattes avec très peu d'écaillés claires. Ailes sans écaillés blanches. Thorax unicolore, couvert d'écaillés étroites, dorées, sans écaillés blanches. Pattes largement cerclées de blanc. *Aedes pulchritarsis.*
- 12-(1). Abdomen avec une ligne médiane dorsale d'écaillés claires.
- 13-(20). Thorax avec des bandes longitudinales.
- 14-(17). Thorax à écaillés d'un roux brillant. Anneaux clairs des tarses étendus sur deux articles.
- 15-(16). Bandes abdominales claires bien visibles sur le fond plus sombre, ces bandes enveloppant les deux extrémités des segments. *Aedes punctatus.*
- 16-(15). Bandes abdominales claires très élargies, occupant avec la bande médiane dorsale presque toute la surface des segments. Quelques écaillés brunes aux angles latéraux, à la base des segments. *Aedes albineus.*
- 17-(14). Thorax à écaillés d'un brun sombre.
- 18-(19). Abdomen à écaillés noirâtres, bandes claires d'un blanc grisâtre *Aedes dorsalis.*
- 19-(18). Abdomen à écaillés pâles, bandes claires d'un blanc crème. *Aedes maculiventris.*
- 20-(13). Thorax sans bandes longitudinales, abdomen de couleur pâle. *Aedes albineus.*